

[www.lemedium.info](http://www.lemedium.info)  
**LE MEDIUM**  
Hebdomadaire d'Informations #  
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N°0267 du 19 au 25 Septembre 2017- Prix : 250 F CFA

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE / NOUVELLES MODALITÉS DE CONTRÔLE**

**TECHNIQUE DES VÉHICULES AUTOMOBILES : P4**

**Qu'est ce qui empêche tant le Ministre Ninsao**

**Gnofam de prendre les dispositions idoines pour l'application du décret du 22 juin 2017 ?**



Ninsao Gnofam, ministre des Infrastructures et des Transports

**POLITIQUE / REFORMES :**

**L'Eglise Catholique du Togo appelle aux reformes selon la Constitution de 1992**



Mgr Benoît Alowonou, président de la CET

P3

Les pagnes **WINA WAX** sont en vente à  
A côté de Togocel à Adéwui; Tél :90 19 50 80



MÉDIAS/ Affaire  
Emmanuelle Sodji:

**La HAAC dit "n'avoir connaissance d'aucune demande d'accréditation d'aucun média"** P2



Pitang Tchalla, Président de la HAAC

LENTEMENT MAIS SÛREMENT LE PROGRAMME DE TRANSFORMATION DU GROUPE TOGO TELECOM S'EXÉCUTE :

**Tairou Bagbiègue atterrit à la présidence du Conseil d'Administration de TOGOCOM**



Tairou Bagbiègue, PCA de TOGOCOM

REFORMES POLITIQUES AU TOGO :

**Le PSDT opte pour une réécriture de la Constitution de 1992** P6

**EmploiTogo.com**

Des annonces, des offres d'emploi, une banque de Cvs, des formations.

**Journalemploi.com Tel: 22 20 05 53**

**Météo**

Mardi 19 Septembre 2017

**Matin:**

Ciel peu nuageux  
23°C

**Après-midi:**

Ciel peu nuageux  
30°C

**EDITO**  
**Le Pardon, une folie libératrice**

Notre pays le Togo traverse depuis quelques semaines, des moments politiques assez difficiles. Les positions politiques se sont carrément radicalisées au point que l'on se demande ce que sera l'avenir ?

Le tableau est sombre et très inquiétant. Certains appellent sans commune mesure à travers les réseaux sociaux à la haine ethnique.

Aujourd'hui, les Togolais se sont tellement braqués qu'il est difficile de parler de liberté d'opinion, de liberté de pensée. Chacun voulant que son prochain pense comme lui, réfléchisse comme lui et de surcroît dans les mêmes conditions de température et de pression atmosphérique.

Le Togo est un pays béni. De grâce que les politiques ne sapent pas la cohésion sociale avec leurs différents agendas cachés. Car ils donnent l'impression d'un Togo, d'un pays qui leur aurait été donné en héritage et c'est la place maintenant au partage du legs.

Ce que les Togolais ne doivent pas perdre de vue, et qui peut faire bouger sensiblement les lignes, c'est bien accorder le Pardon, donner le Pardon. Il y a nécessité que nous nous pardonions. Togolais nous sommes, Togolais nous passerons de vie à trépas.

Nous ne devons pas du tout perdre de vue que le Pardon est une folie libératrice. Disposons nos cœurs à nous pardonner, surtout vous les Acteurs politiques. Le Togo est notre Héritage commun.

**Crédo TETTEH**



Récépissé  
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC  
Adresse :  
893, rue 19 Saint Joseph  
01 BP : 450 Lomé  
Tél : +228 91538081  
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr  
Maison de la Presse, Casier N° 78  
N°RCCM : TG-LOM 2015A6516  
NIF : 1000480972  
N°CFE : 7966PP2015/2015

**Directeur de la Publication :**  
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH  
**Directeur de la Rédaction :**  
Ali SAMBA  
**Rédaction :**  
Crédo TETTEH  
Ali SAMBA  
**Infographie :** JPB  
**Impression :** ST Louis,  
Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45  
**Tirage :** 2.500 exemplaires  
**Distribution :** Dodo Abalo (90 97 52 56)

Réclamez tous les mardis  
votre hebdomadaire  
"Le Médium"  
dans les kiosques et chez  
vos marchands de journaux.  
Prochaine parution  
le mardi 26 Septembre 2017

**POLITIQUE : Le parti UNIR en congrès les 28 et 29 octobre**

L'Union pour la République (UNIR, le parti au pouvoir) sera en congrès les 28 et 29 octobre, a annoncé dimanche sur Radio Pyramide, Florent Maganawé, ancien ministre et actuel secrétaire général du gouvernement.

Source : Savoirnews.net

"Je vous donne le scoop. UNIR va organiser son congrès les 28 et 29 octobre", a-t-il affirmé.

Au cours de ce congrès, les instances du parti seront renouvelées, a précisé M. Maganawé.

Réagissant par rapport aux derniers débats à l'Assemblée nationale sur le projet de réformes du gouvernement, l'ancien ministre a tout simplement invité les députés de l'opposition à accepter ce qui est pour le moment proposé.

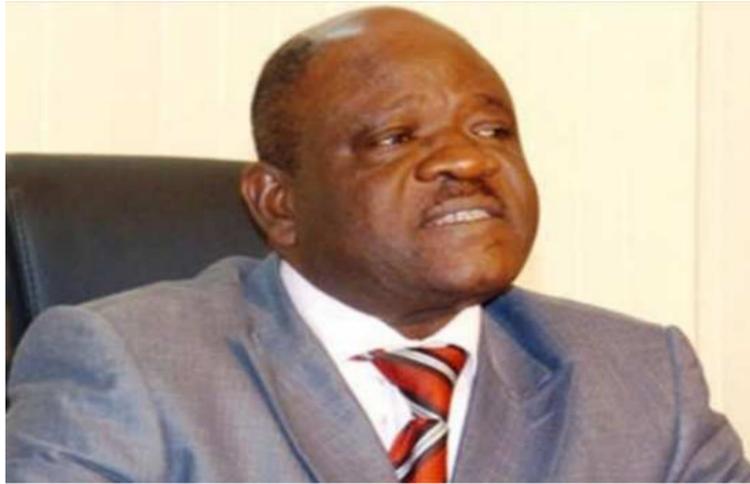
Les députés de l'opposition ont claqué vendredi dernier, la porte lors des discussions en commission des lois à l'Assemblée nationale, sur le projet de révision constitutionnel-

le du gouvernement. Mécontents de voir leurs amendements "rejetés en bloc" par les membres du gouvernement (les trois ministres présents), tous les députés de l'opposition, ont simplement quitté la salle. Les députés de l'opposition ont proposé 48 amendements.

Pour le gouvernement, les amendements ne doivent porter que sur les articles, objet du projet de loi. Or, ce texte ne contient que trois articles.

Par ailleurs Florent Maganawé a réaffirmé les manifestations prévues les 20 et 21 septembre par le parti au pouvoir. Dans le même temps, la coalition des 14 partis politiques de l'opposition projette également manifester les mêmes dates pour exiger notamment le retour à la constitution de 1992.

UNIR fera ses marches pour "dire oui à la paix, oui aux réformes telles que proposées par le gouvernement, et non à la violence", a souligné M. Maganawé.



Florent Maganawé

**TogoMac.com**

TogoMac est l'unique centre des produits Apple au Togo. Nous sommes spécialisés dans les produits Apple.

Nous apportons conseils, assistance, formation, installation, dépannage et configuration de votre iMac, MacBook Pro, MacBook, Mac Pro, Time Capsule,

AirPort Extreme, iPad, iPhone... Nous disposons des macbook pro/macbook air à vendre.

Nous joindre rapidement-apple@sogesti.net Tel 22 20 05 53 - 91 06 88 07

Nous sommes situés en face de CNSS - Palais des congrès [www.togomac.com](http://www.togomac.com)

**Revendeur des logiciels Sage**

Nous sommes partenaires Sage au Togo/Benin. Nous vous offrons des logiciels Sage moins chers avec installation et formation. Consulter notre site web - Tel.: 22 19 23 62 - 22 20 05 53 - Cel.: (00228) 91 06 88 07 [www.sogesti.net](http://www.sogesti.net) ; [info@sogesti.net](mailto:info@sogesti.net)

**TogoAnnonce.com**

Le site web des annonces le plus visité. Consulter toutes les annonces Immobilier- Véhicules-Formations-Emplois- [www.togoannonce.com](http://www.togoannonce.com)

**MÉDIAS/ Affaire Emmanuelle Sodji: La HAAC dit "n'avoir connaissance d'aucune demande d'accréditation d'aucun média"**

La Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) a indiqué ce samedi, "n'avoir connaissance d'aucune demande d'accréditation d'aucun médias en faveur" de la journaliste Emmanuel Sodji, correspondante pour TV5 Monde et France 24 au Togo.

point". "la HAAC, par décision du 25 mars 2009, a accordé à Mademoiselle Sodji Emmanuelle Marie, une autorisation d'installation et d'exploitation d'une société de communication ID+ à Lomé. La durée de l'autorisation est fixée à 3 ans. Elle est renouvelable dans les



Pitang Tchalla, Président de la HAAC

Selon des informations, l'accréditation de la journaliste lui a été retirée le 6 septembre par les autorités togolaises. Et les responsables de TV5 Monde et France 24 ont même réagi en exprimant leur "vive surprise et leur incompréhension face à cette décision", qu'elles ont "contesté fermement".

Ces deux médias internationaux ont aussi précisé avoir demandé conjointement au ministère de la communication du Togo de redonner son accréditation à la journaliste.

L'Observatoire Togolais des Médias (OTM) était également monté au créneau pour condamner cette décision.

Dans un communiqué rendu public, la HAAC se dit "surprise" de "n'avoir à aucun moment été consultée par aucune association ou organe de presse" et a fait une "mise au

mêmes conditions que pour la demande d'installation", explique la HAAC dans son communiqué.

"A ce jour, toutes les tentatives de l'instance de régulation pour rappeler à la bénéficiaire que son autorisation est arrivée à échéance depuis 2012, sont restées vaines. La HAAC n'a donc connaissance d'aucune demande d'accréditation d'aucun média en faveur Mademoiselle Sodji Emmanuelle Marie", souligne le communiqué.

La HAAC "rappelle que toute implantation ou représentation de médias internationaux au Togo, est subordonnée à la signature d'une convention d'une durée de 5 ans pour la radio et de 10 ans pour la télévision, conformément aux dispositions de l'article 40 de la loi portant code de la presse et de la communication".

Source : Savoirnews.net

**TOGO EXPRESS**  
Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure  
(Tous travaux d'impression)  
Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)  
A coté du commissariat du 5ème arrondissement  
BP : 5022 Lomé Togo  
Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11  
Fax : +228 22 26 06 02  
Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08  
Email : [togoexpress07@yahoo.fr](mailto:togoexpress07@yahoo.fr)

**TogoAssurance.com**

TogoAssurance est un cabinet conseil en assurance et en stratégie d'entreprise. Nous assistons les gens qui ont des problèmes avec leurs assureurs pour percevoir leurs primes. Nous cherchons pour vous les meilleurs prix aux différents niveaux des assureurs en lisant bien vos contrats d'assurance pour éviter les pièges des contrats. -Nous assistons des sociétés dans la rédaction des contrats de business. visiter notre site web [www.togoassurance.com](http://www.togoassurance.com)

**POLITIQUE / REFORMES :**

# L'Eglise Catholique du Togo appelle aux réformes selon la Constitution de 1992

**L**a crise politique que vit le Togo depuis quelques semaines fait sortir de nouveau la conférence des Evêques du Togo qui vient de lancer un appel solennel au gouvernement quant aux réformes constitutionnelle et institutionnelle.

Par Ali SAMBA

Dans une déclaration lue dans toutes les églises catholiques du Togo en faveur des réformes, la conférence des évêques du Togo a indiqué qu'elle n'a cessé de tirer la sonnette d'alarme sur la crise que traverse le pays. "Vivement préoccupée par la situation sociopolitique que nous vivons depuis quelques semaines, elle a jugé opportun d'organiser dans tous les diocèses, une prière de supplication en faveur de la paix, plus précisément en faveur des réformes institutionnelles et constitutionnelles" ont relevé les évêques du Togo.

## Des réformes constitutionnelles

Selon eux, l'objectif de cette nouvelle sortie est d'implorer la lumière de l'Esprit Saint sur les plus hautes Autorités de notre Pays afin qu'elles opèrent urgemment les réformes demandées par le peuple conformément à la Constitution de 1992. " La Conférence des Evêques du Togo attache une importance particulière à ces réformes sans lesquelles il est impossible de ramener la paix et la cohésion sociale dans notre Pays. Elle est convaincue qu'elles sont indispensables à notre vivre ensemble et invitent les protagonistes à s'inscrire dans une démarche responsable, sincère et constructive", a laissé entendre Mgr Denis Amouzou Dzakpa, l'archevêque Métropolitain de Lomé.

Au-delà de l'appel aux réformes selon les vœux des peuples du Togo, la Conférence des Evêques du Togo a aussi exprimé sa vive inquiétude au sujet de répressions en cours dans le pays et les appels à la haine ethnique à travers les réseaux sociaux. Elle en appelle donc à un usage responsable de tous les médias et réseaux sociaux en vue de sauvegarder la cohésion sociale. Les Evêques sont particulièrement préoccupés par les violences exercées par les Forces de l'Ordre et de Sécurité sur les populations dans certaines localités du pays, après les manifestations des 6 et 7 septembre 2017.

Ils condamnent l'usage excessif de la force contre des concitoyens, parfois jusque dans leurs propres domiciles. "De telles attitudes ne font que compromettre davantage la paix sociale déjà si fragile dans notre Pays" font remarquer les pré-



Mgr Benoît Alowonou, président de la Conférence des Evêques du Togo (CET)

lats qui estiment que les auteurs de ces actes ainsi que leurs commanditaires déshonorent le corps auquel ils appartiennent ainsi que la foi qu'ils professent. " Les Evêques exhortent, en particulier,

l'Armée à adopter une attitude républicaine de neutralité en évitant toute immixtion dans le débat politique, conformément à notre Constitution."

A propos des manifestations des

partis politiques de l'opposition et du parti au pouvoir, les Evêques demandent aux leaders politiques de notre Pays d'éviter d'organiser le même jour des manifestations antagonistes, de peur que ces rassemblements ne débouchent sur des affrontements aux conséquences imprévisibles.

De même, ils invitent les populations à ne pas céder à la tentation de commettre des actes de violence ou des représailles contre leurs frères et sœurs d'autres convictions politiques.

Rappelons que l'opposition et le parti UNIR entendent organiser chacun des manifestations de rues les 20 et 21 septembre prochain sur toute l'étendue du territoire. La conférence des Evêques du Togo a invité les fidèles à continuer de prier pour le Togo dans leurs paroisses, les CCCB et les diverses associations, afin qu'une paix durable s'établisse dans les cœurs des concitoyens et que se calment les tensions sociopolitiques qui secouent notre Pays.

## Mgr Nicodème Barrigah :

**" Nous sommes avec le peuple et nous estimons que ce qu'il est en train de demander est plus que légitime "**

*Ces dernières semaines, notre pays traverse une crise très profonde et la conférence des évêques du Togo est interpellée continuellement par les fidèles qui veulent savoir ce qu'elle pense de la situation et quel message elle adresse aux fidèles, aux autorités, aux responsables des partis politiques et de la société civile, c'est un peu dans cet objectif que la conférence a jugé opportun de tenir une session extraordinaire au terme de laquelle elle a voulu délivrer un message. La conférence des évêques du Togo n'a jamais cessé d'œuvrer pour que les réformes se fassent dans notre pays. Vous savez bien que ces dernières années, nous avons sortis des messages qui sont extrêmement clairs. Nous avons demandé expressément que les réformes se fassent dans le sens de la constitution de 1992 et nous l'avons répété à plusieurs reprises.*

Source : Radio Maria Togo

Ensuite nous ne devons pas oublier qu'à côté des déclarations il y a aussi des actions qui sont mener qui parfois sont plus efficace que le fait d'interpeller sur les medias les acteurs concernés. De ce point de vue, je peux dire que la CET n'a jamais cessé de mener des plaidoyers, des exhortations auprès des plus hautes autorités et donc le silence n'est qu'apparent. Il y a des actions qui se font mais aujourd'hui nous estimons que dans la crise actuelle, un mot, une exhortation à



Mgr Nicodème Barrigah-Bénissan, Evêque d'Atakpamé

l'adresse de tout le peuple s'avère indispensable.

**Sur votre mission en tant que président de la CVJR, ne pensez-vous pas qu'elle a été vaine ?**

J'avais mené cette mission avec beaucoup de générosité et une grande conviction qu'il fallait préférer le dialogue, les mécanismes de justice transitionnelle à toutes formes de violences. De ce point de vue, je peux dire que ce n'est pas un travail qui a été vain. Je ne peux pas aussi cacher ma déception parcequ'après la remise des travaux de la CVJR, je m'attendais à ce que les choses aillent beaucoup plus vite et que les recommandations que nous avons formulées, après avoir consulté le peuple, soient mises en œuvre et qu'on parvienne à une décrispation de la situation, à la

consolidation de la démocratie et partant à un apaisement du climat social. Je dirai que mes attentes n'ont pas été comblé mais le travail n'a pas été vain non plus.

**Que voulez-vous dire au peuple dans votre déclaration**

Essentiellement trois(3) éléments. Le 1er, un message de solidarité vis-à-vis du combat que le peuple est en train de mener pour que les réformes se fassent. J'estime que si elles avaient été faites plus tôt, on ne serait pas aujourd'hui dans cette crise qui fait peur à tout le monde. Donc c'est un message de solidarité. Ceux qui sont en train de demander que les réformes se fassent, doivent trouver auprès de la Conférence des évêques, un appui et un soutien. Et nous vou-

Suite à la page 5

## Zozo

### POLITIQUE : 1992-2017 : QUELLE DIFFÉRENCE ?

Belle pagaille en perspective dans les rues de Lomé. UNIR (majorité présidentielle) et la coalition de l'opposition se retrouveront les 20 et 21 septembre dans les rues de la capitale. Les premiers pour soutenir la légalité et appeler à des réformes constitutionnelles ; les seconds pour faire plier le pouvoir et obtenir le départ du président Faure Gnassingbé sans passer par la case discussion au Parlement.

Si officiellement les opposants militent en faveur d'une limitation du mandat présidentiel (qui ne pourra constitutionnellement s'appliquer que lors du prochain scrutin), ils cherchent en fait à faire partir le chef de l'Etat. Leurs déclarations aux médias sont à cet égard sans ambiguïté. On peut comprendre qu'ils veuillent prendre sa place; après tout c'est la démocratie, mais la rue ne prévaut pas sur la légalité.

Tout le monde est d'accord pour procéder à une limitation du mandat présidentiel, mais les interprétations divergent.

L'opposition veut revenir à la formulation initiale de l'article 59 de la constitution de 1992 qui dit la chose suivante: 'Le président de la République est élu au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois. En aucun cas, nul ne peut exercer plus de deux mandats.'

Le gouvernement propose, dans le projet de loi introduit récemment, la formule suivante : 'Le président de la République est élu au suffrage universel direct et secret pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois'.

Où se trouve fondamentalement la différence ?

Les rédacteurs de la constitution de 1992 avaient sans doute voulu éviter qu'un président ayant effectué deux mandats puisse 10 ou 20 ans plus tard se représenter. Il s'agissait d'un garde-fou.

L'important aujourd'hui est de parvenir à un texte suffisamment clair qui encadre la fonction présidentielle. L'article 59 nouvelle version tel que proposé par le gouvernement semble offrir les garanties nécessaires. 25 ans après sa rédaction, on peut même imaginer l'élaboration d'une nouvelle constitution, plus moderne et collant davantage aux réalités politiques et aux aspirations des Togolais.

@republicoftogo.com

### MEDIAS : GÉOPOLITIQUE DE L'OPPOSITION

Jean-Pierre Fabre doublé sur sa gauche. Jeune Afrique N°2958 publié lundi évoque la crise politique au Togo en soulignant l'apparition d'un nouvel acteur, Tikpi Salifou Atchadam du PNP.

Ce juriste originaire de Sokodé a fait éclater la géopolitique d'un pays traditionnellement régi par des considérations d'ordre géographique et ethnique, explique l'hebdo.

A Lomé, l'ANC est dirigé par des sudistes Ewes, le parti au pouvoir compte de nombreux sympathisants nordistes et la formation de Tikpi Salifou Atchadam est soutenue par les Tems.

Le chef de l'ANC, Jean-Pierre Fabre, conserve pour le moment son rôle de chef de l'opposition, mais le PNP ne cache pas ses ambitions.

@republicoftogo.com

**Zozo**  
ECONOMIE : ETHIOPIAN AIRLINES A DE L'APPÉTIT



Ethiopian Airlines ne veut pas se contenter d'une seule présence en Afrique de l'Ouest via Asky basée au Togo. Ses ambitions sont plus grandes. Selon Bloomberg, des discussions sont en cours pour créer de nouvelles compagnies en Zambie, au Tchad, en RDC, en Ouganda et en Guinée Equatoriale.

On prête même à Ethiopian l'intention de racheter Arik Air, la plus importante compagnie aérienne du Nigeria. Information démentie à Addis Abeba. Un projet concernant le Soudan du Sud est gelé en raison de la guerre civile dans ce pays.

Ethiopian est la compagnie la plus importante d'Afrique en terme de revenus.

Au départ de Lomé, Asky dessert une vingtaine de destinations en Afrique de l'Ouest et Centrale avec une interconnexion vers le hub d'Addis pour des liaisons internationales. Ethiopian assure plusieurs vols hebdomadaires non-stop entre Lomé et New-York.

@republicoftogo.com

**ECONOMIE : ENCORE UNE SEMAINE DE GALÈRE**

Majorité et opposition prévoient de manifester cette semaine à Lomé.

Pas une bonne nouvelle pour les entreprises et le secteur commercial dans son ensemble. Les marches à répétition ont un impact négatif sur l'activité économique et sur l'emploi.

L'Office togolais des recettes (impôts et douane) a fait ses comptes. Les manifestations organisées début septembre par les opposants ont déjà fait perdre 1,5 milliard de recettes fiscales.

Les entreprises constatent une baisse de près de 40% de l'activité ; les commandes sont gelées. Le petit commerce est également affecté avec des clients qui évitent de se rendre dans les quartiers où passent les manifestants.

Côté hôtellerie, le bilan n'est guère plus encourageant. Les grands hôtels affichent un coefficient de remplissage très faible. Les hommes d'affaires africains et étrangers ont préféré reporter leur voyage. Idem pour le transport aérien. Les compagnies accusent une baisse significative du trafic en provenance d'Europe.

Pas question d'interdire les manifestations, mais il serait judicieux d'imaginer une formule qui ne pénalise personne.

@republicoftogo.com

**EDUCATION : LES SYNDICATS MENACENT DE PERTURBER LA RENTRÉE SCOLAIRE**

La coordination des syndicats de l'éducation (CSET) menace de se mettre en grève le jour de la rentrée prévue le 25 septembre.

Les enseignants réclament l'adoption et la jouissance effective des avantages prévus dans le statut particulier, le règlement définitif du problème de la Caisse nationale de sécurité sociale, l'intégration des enseignants volontaires dans la fonction publique et l'annulation des mutations punitives. Ces conditions doivent être respectées en urgence pour une rentrée apaisée, a prévenu Yaovi Atsou-Atcha, le coordinateur de la CSET, qui se dit ouvert aux discussions pour aboutir à une issue favorable.

S'agissant du statut particulier des enseignants le projet quasi-définitif a été remis il y a quelques jours au Premier ministre.

@republicoftogo.com

**SECURITE ROUTIERE / NOUVELLES MODALITES DE CONTROLE**

**TECHNIQUE DES VEHICULES AUTOMOBILES :**

**Qu'est ce qui empêche tant le Ministre Ninsao Gnofam de prendre les dispositions idoines pour l'application du décret du 22 juin 2017 ?**

*Le contrôle technique automobile est la vérification de l'état et de la conformité des organes et éléments du véhicule. Cet exercice est généralement fait par un centre de contrôle technique automobile qui est une entité dûment agréée, dotée d'une personnalité morale, équipée et disposant d'un personnel qualifié pour exercer le contrôle technique automobile et en délivrer le certificat.*

Par Crédo TETTEH

Au Togo, cette tâche est dévolue à la Société Togolaise des Plaques, Visites et contrôles techniques (SOTOPLA-CEVA S.A.). Cette Société que dirige Monsieur Xavier ALLADO s'emploie à accomplir dans les normes, sa mission afin de satisfaire au maximum les demandes relevant de ses attributions et prérogatives à des coûts bien définis dans un cadre inclusif.

Dans le souci donc de mieux répondre aux demandes et les satisfaire, le Gouvernement togolais par le biais du Ministère des Infrastructures et des Transports que dirige Monsieur Ninsao GNOFAM a fait prendre le 22 juin 2017, un décret par le Président de la République sous le numéro 2017-082/PR relatif au contrôle technique automobile au Togo et fixant au grand bonheur des usagers de la route les nouvelles modalités d'exercice de contrôle technique automobile, en ce sens que la nouvelle périodicité définie leur convient mieux.

Cependant, nombreux sont les Togolais et les usagers de la route qui s'étonnent que depuis sa signature le 22 juin 2017, ce décret n'est pas encore mis en application par les services appropriés.

La grande question que nous nous posons face à l'inapplication, pour l'instant, des nouvelles dispositions, est de savoir si la prise d'un décret dans le cas précis signifie-t-elle une mise en application automatique ou nécessiterait-elle d'autres décisions actant ainsi l'effectivité des mesures ?

Le Ministre des Infrastructures et



Ninsao Gnofam, ministre des Infrastructures et des Transports

des Transports n'a-t-il pas une grande responsabilité dans la mise en œuvre de ce Décret pris par le Chef de l'Etat qui a priori soulagerait les usagers de la route en ce qui est du rallongement de la période de contrôle technique automobile, surtout pour les véhicules à usage privé et administratif et " les véhicules neufs " ?

Autrement dit, qu'est-ce qui empêche tant le Ministre des Infrastructures et des Transports, Monsieur Ninsao GNOFAM de faire appliquer ces nouvelles mesures en prenant langue et en s'organisant avec ses services compétents en la matière, à travers des échanges idoines, afin d'organiser le travail dans l'esprit du nouveau décret tout en passant au peigne fin les aspects tant techniques qu'administratifs et dans un second temps de prendre des dispositions pour informer et sensibiliser les usagers de contrôle technique automobile, dans le but de réduire les accidents sur les routes togolaises, en rapport avec la préoccupation de la Sécurité Routière qui importe tellement au Chef de l'Etat ?

**Les grandes lignes du Décret N° 2017-082/PR du 22 juin 2017 relatif au contrôle technique automobile au Togo**

Selon l'article 7 du décret n°2017-082/PR du 22 juin 2017, " Le Contrôle technique automobile est semestriel pour les véhicules de transport public de personnes et de

véhicules suivantes ( les motocycles à partir de 125 cm3 de cylindrée, les véhicules légers et les véhicules lourds) selon le Décret du 22 juin 2017, en son Article 3, il urge donc que le Ministre Ninsao Gnofam des Infrastructures et des Transports s'organise convenablement, techniquement, administrativement et professionnellement avec tous ses services compétents mais surtout avec son collègue ministre de l'économie et des finances qui eux deux, " sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République Togolaise ", selon l'Article 13.

Un exercice assez capital et urgent pour le Ministre des Infrastructures et des transports, Monsieur Ninsao GNOFAM en ce sens que l'alinéa 3 de l'Article 5 du décret n°2017-082/PR du 22 juin 2017 stipule que " le centre de contrôle technique verse une redevance à l'Office national de la sécurité routière, destinée au financement des activités de la sécurité routière ".

Rappelons que c'est le Décret n° 97-109/PR du 23 juillet 1997 qui

**La périodicité des visites techniques au Togo avant le décret du 22 juin 2017**

Catégories de véhicule	Période requise	Prix de visite et FCFA par période	Période requise (RAPPEL)
Véhicules légers (VL) à usage taxi et les véhicules de transport de passagers	Trois (03) mois	1.500	Trimestre
Véhicules légers à usage privé et administratif, les poids lourds (PL) tracteurs et remorques tout usage	Six (06) mois	4.000	Semestre
Motos à usage privé	Douze (12) mois	2.500	Annuel
Motos à usage taxi	Six (06) mois	1.500	Semestre

Source : ALLADO, SOTOPLA-CEVA

de semestriel en annuel. Dans un français facile, la visite technique qui se faisait pour les véhicules privés et administratifs tous les six (6) mois, se fera maintenant tous les douze (12) mois.

C'est dire que les usagers de la route concernés ne peuvent que se réjouir de cette décision qui réduirait sensiblement leur tracasserie tout comme pour les propriétaires de " véhicules neufs, le contrôle technique n'est obligatoire que trois (3) ans après la première mise en circulation ". Mais ici, il y a lieu d'informer et d'expliquer aux propriétaires ce qu'on entend par " après la première mise en circulation ". Est-ce réellement la première mise en circulation du véhicule depuis sa conception ou après son achat et dédouanement au Port Autonome de Lomé (PAL) ?

Conscient que le contrôle technique automobile est obligatoire au Togo et concerne les catégories de

porte création de l'Office national de la sécurité routière. La question à ce niveau est de savoir si réellement cet Office est mis en place et est fonctionnel à ce jour pour permettre au Centre de contrôle technique automobile qu'est SOTOPLA-CEVA de verser le montant de la redevance qui selon l'alinéa 4 de l'Article 5 " est précisé par arrêté conjoint du ministre chargé des transports, du ministre chargé des finances et du ministre chargé de la sécurité ".

En considération de tous ces questionnements, pouvons-nous affirmer que la Société SOTOPLA-CEVA peut techniquement, elle seule et unilatéralement, prendre le devant pour conjuguer ou activer le contenu d'un Décret Présidentiel si le ou les Ministres impliqués ne sortent pas, après une réunion technique de travail, un Arrêté interministériel d'application dudit décret ?

A suivre...

**Contrôle ou visite technique périodique**

*Vu l'ampleur des enjeux en matière de la sécurité routière, le contrôle technique périodique a été concédé à la société SOTOPLA-CEVA le 08 juillet 2009 par l'Etat togolais.*

La société SOTOPLA-CEVA dispose sur toute l'étendue du territoire togolais (Lomé, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong) des centres de contrôle technique adéquats et équipés des appareils modernes tels que : le ripomètre, le freinomètre, l'opacimètre, le reglophare, le détecteur de jeux, le kit gaz opacimètre, analyseur de gaz.

Le contrôle technique périodique est sanctionné par un rapport d'inspection et la délivrance d'un certificat de contrôle technique. La vignette de validation est apposée sur le parebrise avant du véhicule.

Le rapport d'inspection retrace l'état général du véhicule, et le certificat de visite technique est la partie qui porte l'une des mentions suivantes : BON ETAT, si le véhicule est autorisé à circuler et MAUVAIS ETAT lorsque ce dernier n'est pas autorisé à circuler.

**Lentement mais sûrement le programme de transformation du groupe Togo Telecom s'exécute :**

# Tairou Bagbiègue atterrit à la présidence du Conseil d'Administration de TOGOCOM

**Spécialiste des Télécommunications, ancien ministre des mines et de l'énergie, Monsieur Tairou Bagbiègue prend le contrôle de la Présidence du Conseil d'Administration de la Société Holding TOGOCOM.**

**Ancien directeur de la Société des Postes, Tairou Bagbiègue a aujourd'hui la confiance des plus hautes Autorités du pays pour conduire à bon port cette nouvelle structure s'inscrivant dans le processus de transformation du Groupe Togo Telecom.**

Par Crédo TETTEH



Tairou Bagbiègue, Président du Conseil d'Administration de TOGOCOM

Avec cette nomination, le processus de transformation va à une vitesse fulgurante. D'après nos sources, très bientôt les membres des Conseils d'administration vont poser clairement les jalons de cette société qui comporte trois (03) filiales à savoir " Togo InstalCom ", " Togo ServiceCom " et " Togo InfraCom ".

Propriété de l'Etat togolais, TOGOCOM, la société mère, est dotée d'un capital social de 1 000 000 000 F CFA. Elle est garante de l'efficacité du groupe dont elle définit la stratégie. A ce titre, elle fixe les objectifs et contrôle les résultats des filiales qu'elle détient à 100%.

En déroulant le tapis de ce processus de transformation du Groupe TogoTélécom, le Gouvernement entend engranger de multiples bénéfices pour notre pays notamment : l'amélioration de la qualité des services à la clientèle ; l'extension de la couverture de l'Internet très haut-débit à l'ensemble de la population et la baisse significative des prix qui devront s'aligner sur les prix les plus bas du continent. Toutes aussi désireuses d'offrir un meilleur service aux clients et de permettre à notre pays d'accéder aux nouvelles opportunités qu'offrent les TIC, la direction et les

équipes de Togo Télécom et de Togo Cellulaire sont, rappelons-le, pleinement engagées dans ce processus de transformation du Groupe.

Il est aussi important de rappeler que cette transformation est une opération interne qui n'affecte pas les services et les opérations courantes ; les sociétés Togo Télécom et Togo Cellulaire étant rattachées en l'état à TOGOCOM.

## De l'état des lieux du Groupe Togotelecom

Aujourd'hui, nous ne pouvons pas nous tromper ou être trompés par quelle alchimie que ce soit. La

connexion proposée et servie n'est pas bonne, le coût de la communication est très élevé. Bref, les prestations du Groupe Togotelecom sont en deçà des attentes des consommateurs que sont les populations togolaises.

Comment donc remédier à tous ces maux si un véritable changement des habitudes et prestations n'est pas engagé ? C'est justement la préoccupation de l'ensemble du Gouvernement pour qui les services rendus et offerts aux citoyens doivent être de qualité et répondre aux normes.

## Togocom, une recommandation des partenaires

Présenter le processus de transformation enclenchée comme une œuvre de l'esprit de la Ministre des Postes et de l'Economie Numérique, c'est réduire à sa portion congrue le champ ou l'exercice de la réflexion. " C'est être de mauvaise foi aussi que de ne pas reconnaître que toutes les étapes ayant conduit à ce processus et même actuellement ont été inclusifs et placent l'humain au centre de l'action " nous a confié un expert dans le domaine.

Précisons que l'ancien Ministre Stanislas BABA lors d'un atelier avec les patrons de médias, avait confié pour lever toute équivoque que " Togocom est une réponse aux exigences des partenaires ". " la préférence au niveau de la Cellule MCA va à l'investissement dans les Technologies de l'Information et de la Communication (TICs). La réforme de Togo Télécom concourt à ce que la Mission américaine recherchait " avait affirmé l'ancien Ministre BABA.

Rappelons que la conception du programme de transformation s'est déroulée de manière participative avec des propositions émanant des cadres et experts des deux sociétés. Ce programme a pour objectif de refonder le groupe dans le sens d'une haute exigence d'efficacité, afin de rattraper le retard accusé par notre pays en matière de connectivité et d'assurer un accès Internet de qualité sur l'ensemble du territoire.

Aujourd'hui, les performances du secteur des télécoms sont insuffisantes face à la demande croissante des consommateurs et des entreprises, notamment en termes " d'accessibilité ", c'est-à-dire, de couverture, de prix et de disponibilité ainsi qu'en termes de " qualité de service ". Bien que l'ensemble des prestations fixes et mobiles Internet soient concernées, la principale défaillance des services proposés touche l'accès à Internet. A titre indicatif, au 31 décembre 2016, le taux de pénétration haut-débit (fixe et mobile) est de 20,80%.

## Mgr Nicodème Barrigah : " Nous sommes avec le peuple et nous estimons que ce qu'il est en train de demander est plus que légitime "

Suite de la page 3

lons le dire clairement que nous n'avons pas choisi un camp contre celui du peuple. Nous sommes avec le peuple et nous estimons que ce qu'il est en train de demander est plus que légitime. Et puis, une préoccupation.

Depuis quelques semaines, vous constatez que le climat est dextrement tendu, inutile de faire semblant que tout marche bien au Togo. Cela ne sert à rien. Le peuple attend des choses. Nous exprimons notre préoccupation par rapport à cette crispation de la situation. En plus, il y a des informations qui nous sont parvenues faisant état de poursuites de gens jusque dans leur domicile. Nous estimons que si ces informations sont exactes, les forces de sécurité et de défense vont bien au-delà de ce qui relève de leur responsabilité. Ce n'est pas normal que des choses de cette nature se passent dans notre pays. Et puis, nous avons l'impression qu'on est engagé dans un bras de fer pour voir celui qui sera le plus puissant. Des deux, celui qui va imposer finalement sa force.

D'un côté, ceux qui réclament que les réformes soient faites le plus vite possible et de l'autre, ceux qui estiment que le Président fait

déjà suffisamment et qu'il doit continuer à rester au pouvoir. Nous pensons au niveau de la CET, qu'un débat de fond doit être mené sur cette question pour qu'on puisse arriver à faire les réformes effectivement selon la constitution de 1992 pour décrier la situation et qu'on puisse penser à autres choses dans notre pays. On ne peut pas être toujours là à se poser les éternelles questions. Pourquoi ne pas terminer rapidement sur ces questions et regarder d'autres enjeux et y faire face.

Dans un troisième temps, nous voulons lancer un message de mobilisation pour la prière. N'oublions pas que c'est l'esprit de Dieu qui peut convertir les cœurs. Parfois je me demande pourquoi des choses qui semblent aussi simples ne sont pas comprises, notamment par les autorités pour que les choses avancent.

**Vous semblez ne pas être très tranchants en vous comparant à vos collègues de la RDC par exemple?**

C'est légitime de comparer les réalités parce que nous sommes une conférence qui s'exprime. Il y a d'autres conférences qui ont un ton plus beaucoup plus radical

mais je veux faire une observation et dire que le contexte est différent. Je ne dis pas que nous ne devons pas lutter ici pour la justice, la paix et les droits des citoyens. Nous le faisons mais les conditions parfois imposent une dynamique qui peut varier d'un milieu à un autre. Cela dit, je le souligne encore une fois, jamais nous n'avons renoncé à l'annonce de ce qui est bien pour notre peuple.

Peut-être que la démarche que la conférence a engagée, celle de la négociation, celle du plaidoyer, celle du dialogue et quand on est dans ce cas de figure, on évite d'invectiver sur les media. Maintenant vous vous rendez compte que la méthode choisie ne donne pas beaucoup de résultats ce qui fait que de plus en plus maintenant, nous intervenons pour interpeller les uns et les autres.

Les gens ont raison de comparer mais qu'ils ne pensent pas que nous avons baissé les bras ou que nous avons choisi d'ignorer le peuple et ses réalités. Le contexte pouvait justifier que nous allions avec les gants. Maintenant au fil des résultats si nous estimons qu'il faut changer de langage, d'attitude, nous aviserons.

## Zozo

### DIPLOMATIE : RAPPEL AUX PRINCIPES DÉMOCRATIQUES

L'Assemblée générale des Nations Unies s'ouvrira mardi avec le discours très attendu du président américain Donald Trump. Les Etats-Unis poussent à une réforme de l'institution jugée inefficace, partisane et budgétivore.

Il sera question du conflit en Syrie, de la crise humanitaire en Birmanie et des menaces nord-coréennes.

La situation au Togo n'est pas à l'ordre du jour. D'ailleurs, il n'y a aucune raison qu'elle le soit. Toutefois, le porte-parole d'Antonio Guterres, secrétaire général de l'ONU, Stéphane Dujarric, s'est exprimé il y a quelques jours sur le sujet. Interrogé sur les manifestations, il a rappelé que " La position du secrétaire général des Nations Unies est que le peuple doit être en mesure de choisir ses leaders par la voie démocratique, c'est à dire par des élections ", a-t-il déclaré.

La position de l'ONU reste fidèle aux principes de l'organisation.

@republicoftogo.com

### POLITIQUE : LA LÉGITIMITÉ SE GAGNE DANS LES URNES



Des opposants numériques et quelques organisations de la société civile africaine - peu au fait des réalités - tentent un parallèle hasardeux entre la situation politique au Burkina Faso et au Togo. Rappel des faits. En 2014, le président Blaise Compaoré avait tenté de modifier la constitution pour pouvoir se représenter. Sous la pression de son entourage et de la rue, il avait été contraint de quitter le pouvoir.

Au Togo, c'est exactement l'inverse qui se passe. Le gouvernement veut limiter le nombre de mandats présidentiels à deux au maximum. Les députés sont chargés d'adopter un projet qui sera effectif lors de la prochaine élection du président en 2020.

C'est une vieille revendication de l'opposition, partagée par le pouvoir. Mais les opposants rejettent ce projet et exigent le retour à la constitution de 1992 dont un article fixait à deux le nombre de mandats. Le texte présenté par le gouvernement ne dit pas autre chose, simple champ sémantique. Alors pourquoi ce refus ?

C'est très simple, la coalition de l'opposition créée au mois d'août n'est pas vraiment intéressée à ce stade par des discussions sérieuses sur des réformes constitutionnelles. Elle veut ni plus ni moins le départ du président Faure Gnassingbé.

Le chef de l'Etat, faut-il le rappeler, a été élu démocratiquement et achèvera son mandat en 2020.

Les opposants peuvent naturellement aspirer à lui succéder. Mais deux conditions s'imposent au préalable : respecter la constitution et tirer leur légitimité du verdict des urnes.

@republicoftogo.com

## AVIS DE DECES ET ANNONCES

Son Excellence Monseigneur Isaac-Jogues GAGLO, Evêque du Diocèse d'Aného et son presbytérium  
 Son Excellence Monseigneur Denis AMOUZOU-DZAKPA, Archevêque Métropolitain de Lomé.  
 Guin Fiô Gan Sédégbé Folly- Bébé XV, Roi des Guins à Glidji  
 Togbé Annin Ata Quam XV, Chef Traditionnel des Adjigo de la ville d'Aného  
 Togbé Awouahotô Savado LAWSON-ZANKLI VIII, Chef Traditionnel de la Ville d'Aného.  
 Le Chef de la Famille d'ALMEIDA-ZOKI AZATA à Agoé (Bénin), au Togo et ailleurs.  
 Le Chef de la Famille ATAYI-AGBOBOLI.  
 Le TRP Bertin ATAYI-AGBOBOLI, Vicaire Général de Lomé.  
 Les enfants de Maman Lucie d'ALMEIDA:  
 Soeur Victoire, Révérend Père Jérôme Tanguy-Marie, Reine, Guy, Faustine, Jules, Théophile, Dieudonné, Sylvie Holali, Elie.  
 Les familles parentes, alliées et amies ont la profonde douleur de vous faire part du rappel à Dieu de leur Mère, Tante, Belle-mère, amie



**Lucie Sempé d'ALMEIDA,**  
 Epouse AMU,  
 affectueusement appelée MAMANVI,  
 rappelée à Dieu le 02 Septembre 2017  
 à l'âge de 84 ans munie des sacrements  
 de l'Eglise.

**PROGRAMME DES OBSEQUES**  
**VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2017**

18h30: Veillée messe en la Paroisse CRISTO-RISORTO de Lomé Hédzranawoé.

**SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2017**

07h00: Levée du corps dans la maison mortuaire  
 08h30: Messe d'enterrement en la même Eglise, suivie d'inhumation au cimetière de la plage.

Les salutations seront reçues à la maison après l'enterrement.  
 Maison mortuaire, maison d'ALMEIDA, en face de la Pharmacie Bien-Etre à 1km au nord du Grand Marché de Hédzranawoé en allant vers les feux tricolores de SAGBOVILLE  
**MERCIA TOUS POUR LE SOUTIEN DE DIFFERENTS ORDRES**

## REFORMES POLITIQUES AU TOGO :

## Le PSDT opte pour une réécriture de la Constitution de 1992

*La situation politique que traverse le Togo ne laisse aucun parti indifférent. La plupart des formations politiques se sont fait entendre sur la question depuis la marche du 19 Août dernier du PNP. Cette fois ci c'est au tour du Parti Social Démocrate du Togo (PSDT) de se prononcer.*

Par Juan Soleil

Après le rejet des amendements de l'opposition par les émissaires du gouvernement lors de la discussion au sein de la commission des lois vendredi dernier, le PSDT est sorti de son silence pour donner sa position sur l'épineuse question des réformes qui agite tout le pays.

Pour le 1er Secrétaire du PSDT, Laurent Laté Lawson son parti ne saurait être en marge des aspirations du peuple togolais. Le PSDT trouve que la pression de l'opposition a payé car le gouvernement a introduit dans la foulée un projet de loi à l'Assemblée Nationale afin de faire baisser la tension. Mais après le rejet des amendements de l'opposition par les émissaires du gouvernement vendredi dernier, la pression s'est



Laurent Laté Lawson, Secrétaire du PSDT

amplifiée.

Le PSDT s'est offusqué de la démarche des émissaires du gouvernement qui ont rejeté en totalité les amendements faits par l'opposition dans son ensemble. Face à cette situation, le PSDT soutient l'initiative de l'opposition car pour lui les réformes sont indispensables pour le pays et devraient être obtenus depuis longtemps si le pouvoir de Lomé n'avait pas usé de dilatoire.

Mais Laurent Laté Lawson précise que si les aspirations de l'opposition sont légitimes, il est plus qu'important de passer à une réécriture de la constitution de 1992, voir à une cinquième république afin, dit-il, d'inscrire dans la nouvelle constitution à venir des lois de réformes sociales qui, pour lui, sont le plus important.

Si le PSDT encourage l'opposition dans ses initiatives futures, il

trouve qu'en prélude aux marches des 20 et 21 septembre prochains, Jean-Pierre Fabre et les siens ne doivent pas donner du grain à moudre aux partisans de la violence comme ce fut le cas au soir de la marche du 07 septembre dernier qui s'est achevée par des courses poursuites et l'usage de la force par les forces de l'ordre en vue de disperser le meeting impromptu qui s'est tenu. D'ailleurs, le 1er Secrétaire du PSDT n'appelle pas ses militants à se joindre aux dites marches organisées par la coalition de l'opposition.

Si pour Laurent Laté Lawson, ceux qui demandent le départ du chef de l'Etat actuel tiennent des propos va-t-en-guerre dans la mesure où il est élu de façon démocratique, il demande tout même à Faure Gnassingbé de s'élever au dessus de la mêlée et de ne plus se représenter aux prochaines élections afin de préserver la paix sociale.

Pour rappel, le Parti Social Démocrate du Togo (PSDT) existe depuis le 03 janvier 2014. Il se réclame de gauche et a pour finalité la promotion de la démocratie, l'Etat de droit, la solidarité et la paix.

## SOCIETE / VIOLENCE :

## RAD Golfe dénonce les violences perpétrées dans le canton de Bè

*Suite aux violences survenues dans plusieurs quartiers de Bè dans la nuit du 07 au 08 septembre, les communautés Bè, Aflao et Agoé-Nyivé, par la voix de l'association Renaissance Action pour le Développement du Golfe (RAD Golfe), ont vigoureusement protesté contre la profanation des forêts sacrées de Bè, la violation de domiciles et l'atteinte à l'intégrité physique dont ont usé les forces de l'ordre et de sécurité.*

Par Dodo ABALO

L'ancien ministre Yaovi Adodo, président de cette association, a dit que l'Etat qui envoie ces forces de l'ordre et de sécurité ne subira pas en tant qu'entité les conséquences de ces actes. " Ce sont Les forces de l'ordre qui entrent dans nos forêts sans aucun respect aux conditions requises et y lancent des gaz lacrymogènes qui subissent individuellement les conséquences. La punition peut s'étaler sur des générations dans leurs familles ", a-t-il déclaré.

" Depuis la nuit des temps, ces lieux constituent des espaces et des



La table d'honneur lors de la rencontre avec la presse

sources d'inspiration de nos communautés issues des peuples Ewe du Togo, du Ghana, du Bénin et du Nigeria. Elles reconnaissent tous que ces lieux abritent les divinités de nos ancêtres et on ne peut y accéder que dans des conditions très restrictives ", indique une déclaration de circonstance.

Reconnaissant que les divinités qui sont dans ces deux (2) forêts sacrées sont porteuses de beaucoup de bonheur pour les communautés qui s'y reconnaissent, l'ancien minis-

tre Elom Dadji, président du Comité fédéral de la fête Dunenyozâ, a indiqué que ce n'est pas la première fois que les forces de l'ordre profanent un lieu sacré au Togo notamment l'Eglise Saint Augustin d'Amoutivé à Lomé.

Pour l'association organisatrice de cette conférence presse, la répression dont ont usé les corps habillés dans les maisons du quartier Bè ne restera pas impunie. Une commission chargée de recenser les victimes est à pied d'œuvre avec le

concours d'huissiers de justice pour évaluer les dégâts humains et matériels en vue de porter plainte contre X en justice et que réparation soit faite.

RAD Golfe dit aussi que ces faits " graves " deviennent récurrents sur les populations cosmopolites de cette partie de la capitale togolaise. " Il est étonnant de voir l'Etat qui est censé assurer la sécurité et la protection de tous ses fils et filles devenir menaçant pour son peuple en brandissant des fusils chargés et d'autres instruments de répression avec l'intention de faire du mal à certaines catégories de citoyens considérés comme hostiles à sa politique ", note la déclaration.

La communauté réitère que les populations en générale et la jeunesse en particulier issues des communautés Bè, Aflao et Agoenyivé sont des peuples pacifiques comme les autres peuples du Togo et ne sauraient être confondus à des gens violents malgré les nombreuses injustices dont ils font l'objet depuis plusieurs années.



## COMMUNIQUÉ

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QUE SON RESEAU INTERNET FIXE EST DISPONIBLE A LOME ET DANS LES LOCALITES ET VILLES SUIVANTES : CINKASSE, DAPAONG, MANGO, PYA, KARA, AWANDJELO, NIAMTOUGOU, BASSAR, SOKODE, BLITTA-GARE, BLITTA-CARREFOUR, KPALIME, ADETA, AGOU, ATAKPAME, BADOU, ANIE, NOTSE, TOHOUN, ELAVAGNON, TSEVIE, TABLIGBO ET ANEHO.

POUR PLUS D'INFOS, APPELEZ LE 119 OU LE 22 22 01 19.

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE POUR VOTRE FIDÉLITÉ.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

[www.lemedium.info](http://www.lemedium.info)

# La BB innove avec le format bouteille 33 CL de la bière Beaufort Lager

C'est au cours d'une conférence de presse tenue à l'hôtel Onomo, à Lomé. L'annonce a été faite hier lundi par les 1ers responsables de la Brasserie du Bénin (BB). En effet, la bière Beaufort Lager initialement disponible en format canette 50 CL et en format canette 33 CL est dorénavant disponible en format bouteille 33 CL au même prix que le format canette, soit 400 F CFA.

Par Juan Soleil

Selon les 1ers responsables de la BB, cette action s'inscrit dans une démarche constante d'innovation de la BB qui se veut être plus dynamique que jamais. L'objectif poursuivi est celui d'offrir plus de choix aux consommateurs. Ce nouveau produit cible les jeunes adultes connaisseurs de bières de qualité. Le circuit de vente demeure toujours le même et passe de la BB aux grossistes pour atterrir entre les mains du consommateur en passant par les bars.

La bière Beaufort Lager format bouteille 33 CL est composée des mêmes ingrédients que les versions antérieures. Elle a le même gout et le même taux d'alcool. Seul l'emballage change.

A noter que la bière Beaufort a été lancée pour la première au Cameroun en 1952. Bière blonde, légère, de classe Premium, créée pour les consommateurs les plus

exigeants et soucieux de la qualité et de la finesse de la bière, elle est présente en Afrique dans les

pays tels que l'Algérie, le Benin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Mali,

la République Centre Africaine, la RDC et le Togo.



Crédit Photos Tony Sodji

## Zozo

### SANTÉ : UN REFUGE EFFICACE CONTRE LES MOUSTIQUES

Le ministère de la Santé va fournir à la population près d'un million de moustiquaires imprégnées de longue durée d'action (MILDA) à l'occasion d'une campagne contre le paludisme qui se déroulera du 21 au 25 septembre.

Selon Moustapha Mijiyawa, le ministre de la Santé les moustiquaires sont utilisées par 63% de la population. Il veut faire passer ce chiffre à 80.

Toutes les régions du pays sont concernées. En attendant l'arrivée d'un hypothétique vaccin, les moustiquaires imprégnées restent un moyen efficace de se prémunir contre le palu.

@republicoftogo.com

### EDUCATION : UL : GRANDS TRAVAUX AVANT LA RENTRÉE



Des travaux de modernisation sont en cours sur le site de l'université de Lomé (UL) et son vaste campus. Les voies d'accès sont goudronnées, des espaces verts créés et le restaurant universitaire est en phase de réhabilitation.

Dodzi Kokoroko, le président de l'UL veut faire de cette université un établissement moderne et bien équipé proposant des formations de qualité.

L'établissement public dispose d'un nouvel amphithéâtre, d'une bibliothèque et de nouvelles salles de TD

39 milliards vont être consacrés à cette politique de modernisation.

Les travaux se déroulent pendant les vacances. La rentrée est prévue au mois d'octobre. L'UL est la plus grande université du Togo.

@republicoftogo.com

### EDUCATION : BIENTÔT LA RENTRÉE



La rentrée scolaire aura bien lieu à la date prévue, a confirmé jeudi le ministère des Enseignements primaires. Les écoliers retrouveront les bancs de l'école le 25 septembre. D'ici là, les négociations vont se poursuivre avec coordination des syndicats de l'éducation (CSET) qui réclame des améliorations en matière de rémunération et l'adoption d'un statut particulier.

Mercredi, des informations émanant de la CSET avaient laissé entendre qu'un mot d'ordre de grève avait été lancé pour les 25 et 26 septembre.

Selon le ministère, rien de tel n'est envisagé. @republicoftogo.com

GINEMA

GINEMA

# CORIS EPARGNE **LEADER**

Choisissez l'épargne qui  
vous rapporte

# 4,75%



**La Banque Autrement**  
[www.corisbank.tg](http://www.corisbank.tg)



24 Nov. - 14<sup>ème</sup>  
11 Déc. Foire  
2017 Internationale de  
**LOME**  
Foire de toutes les opportunités



**Thème : Le numérique au service des affaires**



## **CETEF - LOME**

BP: 10056 Lomé - Togo  
Tél:(00228) 22 35 07 27 / 90 31 76 37  
Site web: [www.cetef.tg](http://www.cetef.tg) / E-mail: [ceteflome@cetef.tg](mailto:ceteflome@cetef.tg)